



15 mars 2023  
Changement de  
réglementation

Nos idées pour réemployer

# les déchets verts

● Tonte de gazon ● Feuilles mortes ● Taille de haie



OUEST AVEYRON  
déchets

Débordons d'idées, pas de déchets

# Modification de la liste des déchets verts admis

À partir du **15 mars 2023**, les déchets de tonte et les feuilles mortes **ne seront plus acceptés** dans les 3 déchèteries de Ouest Aveyron Communauté.

## Pourquoi ?

Aujourd'hui les déchets verts représentent environ 1 800 tonnes et 140 000 euros de transport et de traitement, ainsi que de fortes émissions de CO<sub>2</sub>. Cela est coûteux et nocif pour notre environnement.

## Comment réemployer vos déchets verts dans votre jardin ?

### Pour la tonte de pelouse :

- Adoptez le **mulching** : cela consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée au moyen d'une tondeuse spécifique ou d'une tondeuse classique équipée d'un «kit mulching».
- **Optez** pour le **paillage** du sol au pied des arbres et entre les rangs du potager. Cela permet de protéger le sol des aléas climatiques, conserver son humidité et d'améliorer sa structure.
- Laissez sécher vos déchets verts dans un coin du jardin et incorporez-les au fur et à mesure dans votre tas de **compost** en guise de matière sèche.

### Pour les petits branchages et tailles de haie :

- **Broyez-les** avec une simple tondeuse pour les brindilles et petits branchages et utilisez un broyeur pour les branchages plus volumineux. Le broyat obtenu pourra être utilisé comme paillis.



## VOUS SOUHAITEZ VOUS ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR ?

Ouest Aveyron Communauté propose des composteurs individuels en bois à tous les habitants du territoire, moyennant une participation de 15 €.

**Réservation obligatoire.**

Sur le site internet : [www.ouestaveyron.fr](http://www.ouestaveyron.fr)  
Rubrique Environnement / Déchets / Compostage

Par téléphone : 05.65.65.08.01



QUEST AVEYRON  
déchets

Débordons d'idées, pas de déchets